



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-109285>

Département(s) de publication : **57, 54**

Annonce n° **24-109285**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** COMMUNE D AMNEVILLE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21570019600011

**Ville :** Amneville

**Code postal :** 57360

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 57, 54

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <http://amneville.synapse-entreprises.com>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** KNAFF Agathe

**Adresse mail du contact :** A.knaff@amneville-les-thermes.com

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Précisée dans le règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Précisée dans le règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Précisées dans le règlement de la consultation.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 21/10/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : Pour le lot 1 - Génie civil : - Prix : 80% - Valeur technique : 20 % (note méthodologique précisant les procédés et méthodes d'exécution des travaux 10 %, note environnementale précisant le plan d'action sur le respect de l'environnement, schéma organisationnel de gestion et d'évacuation des déchets, développement durable, etc...10%). Pour le lot 2 - Installation d'un système de vidéoprotection : - Prix : 50 % - Valeur technique : 50 % (30 % qualité du matériel proposé, 20 % note méthodologique précisant les procédés et méthodes d'exécution des travaux).

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux d'installation d'un système de vidéoprotection

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233292

**Type de marché :** Travaux

**Lieu principal d'exécution du marché :** Amnéville

**Durée du marché (en mois) :** 24

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** LOT 1 : GENIE CIVIL

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45200000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 210000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** Amnéville

- **Description du lot :** LOT 2 : INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45233292

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 260000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** Amnéville

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Prendre contact avec Monsieur Geoffroy KUHN, Adjoint au Directeur des Services Techniques d'Amnéville, au 06.19.88.16.45.

**Autres informations complémentaires :** Pour obtenir tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats devront faire au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres une demande sur le « Forum Questions-Réponses » de notre profil acheteur : <http://amneville.synapse-entreprises.com> Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Entreprises [info@synapse-entreprises.com](mailto:info@synapse-entreprises.com) ou par téléphone au 01 72 33 90 70. PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES pour le lot 2 : PSE1 : Proposition d'un contrat de maintenance sur 3 ans. PSE 2 : Acquisition de caméras mobiles Le délai d'exécution estimatif hors intempéries est de : Lot 1 : Génie civil : Tranche ferme : 6 semaines (hors période de préparation 15 jours). Tranche optionnelle : 8 semaines (hors période de préparation 15 jours). Lot 2 : Installation du système de vidéoprotection Tranche ferme : 8 semaines (hors période de préparation 15 jours) Tranche optionnelle : 6 semaines (hors période de préparation 15 jours). La Ville d'Amnéville, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Modalités et

voies de recours : - Tout intéressé peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence par le biais d'un référé précontractuel (article L551-1 du code de justice administrative) jusqu'à la signature du marché objet de la présente procédure. - Tout intéressé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication des actes détachables du marché objet de la présente procédure pour contester ceux-ci par le biais d'un recours pour excès de pouvoir. Toutefois, les concurrents évincés à l'obtention du marché se verront opposer l'irrecevabilité de leur recours dès lors que le marché aura été signé (articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, Conseil d'Etat, 16 juillet 2007, Société TROPIC Travaux Signalisation, Req. n° 291545). - Tout intéressé dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication au J.O.U.E. de l'avis d'attribution du contrat, pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence, dans le cadre d'un référé contractuel (article L551-13 du code de justice administrative), sauf pour le requérant à avoir saisi le juge du référé précontractuel. En outre, un référé contractuel ne pourra pas être engagé si le pouvoir adjudicateur procède à la publication d'un avis de transparence volontaire ex ante au J.O.U.E. et respecte un délai de 11 jours entre cette publication et la signature du marché. - Tout concurrent évincé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la publication au J.O.U.E. de l'avis d'attribution du contrat, pour contester le marché dans le cadre d'un recours de plein contentieux (Conseil d'Etat, 16 juillet 2007, Société TROPIC Travaux signalisation, Req. n° 291545).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/09/2024**